



DÉBAT
PUBLIC

CAHIER D'ACTEUR

PROJET DE MINE
DE LITHIUM DANS L'ALLIER

11.03.2024
07.07.2024

N°17 | MAI 2024



Confédération paysanne
de l'Allier

La Confédération paysanne est un acteur majeur du syndicalisme agricole français qui porte des valeurs de solidarité et de partage. Elle défend une agriculture paysanne cohérente et globale, qui intègre pleinement les dimensions sociales, agronomiques et environnementales. Elle milite pour des exploitations agricoles nombreuses et diversifiées pour le dynamisme de nos territoires ruraux.

Adresse : Lieu Dit Les Creuses
03440 BUXIERES LES MINES
T +33 7 66 54 76 13

Le point de vue de la Confédération paysanne de l'Allier sur le projet de mine de lithium dans l'Allier

EN BREF.

Le Débat Public sur le projet de mine de lithium dans l'Allier propose aux acteurs de se positionner sur les conditions du projet. Le lithium y est présenté comme « un minerai métallique, qui sera principalement utilisé pour produire des batteries électriques automobiles ». La voiture électrique individuelle est une solution technique inscrite dans les programmations nationales face au changement climatique.

Pour la Confédération paysanne, syndicat pour la défense de l'agriculture paysanne et de ses travailleurs et travailleuses, se mobiliser contre le changement climatique, c'est avant tout lutter pour relocaliser la production et l'alimentation dans les territoires. C'est la seule manière d'être résilient pour faire face à l'insécurité alimentaire que la crise économique et climatique pourrait provoquer. En effet, maintenir une diversité de productions permet aussi d'éviter le risque de compromettre l'alimentation en cas d'évolution des conditions climatiques.

Ce débat arrive trop tard dans les étapes du projet et ne prend pas en compte le vivant, l'environnement et les vrais enjeux de la dynamique de notre territoire face au dérèglement climatique annoncé. Nous appelons à un vrai débat public sur les besoins essentiels et les solutions créatives pour préparer le Bourbonnais aux bouleversements attendus, issus du réchauffement climatique.



SUR LE PROJET

La Confédération paysanne est un syndicat agricole composé de paysannes et paysans qui défendent une agriculture à taille humaine qui respecte l'environnement, les animaux, les humains. Nos gouvernements successifs, soutenus par un puissant syndicat majoritaire, ont poussé l'agriculture vers un système industriel qui détruit les écosystèmes et malmène les humains qui y travaillent, offre une production et une alimentation de masse. La concurrence fait rage, les économies d'échelle font la loi, la malbouffe est partout : tout cela n'a aucun sens.

Et voici que le 24 octobre 2022, tout au long de la journée, les médias nous annoncent la réouverture d'une mine en France pour assurer notre souveraineté en lithium, c'est Noël ! Sauf que localement, personne n'est au courant. Seuls quelques élus savaient et s'étaient engagés à ne rien dire avant l'annonce. En tant que citoyen, on nous consulte pour décider de la couleur de l'abribus mais pour un projet aussi colossal qui engage un territoire pour des décennies : RIEN.

Dans ces conditions, il est difficile d'installer un rapport de confiance. Les élus sont « emballés » par un tel projet qui va créer de l'emploi dans un département « de la diagonale du vide ». Les citoyens sont mis devant le fait accompli.

Le gouvernement a dit : robotique, numérique, génétique pour « sauver l'agriculture », donc on agrandit les fermes, on robotise, on produit de l'énergie et de la viande cellulaire.

Le gouvernement a dit : on arrête la voiture thermique, on décarbone, on passe au tout électrique, donc on cherche du lithium en France, on fabrique des batteries en France, on développe du nucléaire en plus. C'est simple, c'est technique à souhait.

Le genre humain est doté d'un cerveau remarquable, il a la capacité de dompter le monde pour le mettre à son service.

Mais la vie, le vivant, les sols, les sous sols, les arbres, les animaux ne peuvent pas être réduits à un rôle subalterne ; ce sont nous les humains qui avons besoin d'eux, pas le contraire. Quand on pratique l'agriculture paysanne, on recherche à être en accord avec le reste du vivant, on se côtoie.

Ouvrir de nouvelles mines, extraire des tonnes de minerais à la place du pétrole sans se poser au préalable les questions de nos réels besoins, de notre système économique basé sur la consommation toujours plus importante, de la croissance comme seul objectif, c'est nier l'urgence de la sobriété à tous les niveaux.

Or le Débat public, tel qu'il est positionné, arrive bien tardivement puisque le choix du tout électrique est déjà posé.

Et ce tout électrique est basé sur du stockage dans des batteries au lithium, alors que la technologie avance et annonce des batteries au sodium qui semblent plus faciles et moins chères à produire. Dans le document de référence établi par l'entreprise Imerys pour le Débat Public, les alternatives au projet de mine arrivent en fin de dossier et ne concernent que le lithium : lithium français ou pas, recyclage du lithium existant, augmenter la durée de l'exploitation minière... Rien concernant la SOBRIÉTÉ, Rien concernant les transports collectifs et les mobilités douces, Rien concernant le fret ferroviaire à l'échelle de notre pays. Nous ressentons le débat public comme un outil d'information qui recueille les questions, les inquiétudes des citoyens. En face, le groupe Imerys rabâche son projet, ne répond pas vraiment aux questions, beaucoup d'études (sur l'environnement, sur l'eau) sont en cours. Elles seront terminées après le démarrage de la phase d'exploration du projet ? Dommage ! Dans les différentes réunions du débat, le débat contradictoire avec des experts indépendants n'a eu lieu qu'à Paris pour l'instant, évitant les citoyens bourbonnais.

Nous, paysan-ne-s, citoyen-ne-s, nous ne sommes pas des experts, mais nous avons des questions, des inquiétudes auxquelles Imerys ne peut pas apporter de réponses satisfaisantes et fiables. Nous avons besoin que s'instaure au niveau national, une réflexion sur notre devenir d'humain sur cette terre. C'est une évidence de dire que nos ressources sont limitées, pourquoi ne serait-ce pas une évidence d'envisager nos activités différemment pour que la terre soit vivable pour tous. La sobriété ne doit pas être un mot proscrit. On ne veut pas retourner à « l'ère de la bougie » et on ne veut pas « foncer dans le mur » à l'aide de méga-usines et de giga-factories pour soit-disant garder notre place dans la compétition mondiale. D'autres voies sont possibles. Le département de l'Allier est présenté comme peu peuplé, en déclin, dans la diagonale du vide : des arguments que l'on nous assène à longueur de journée pour nous faire croire que transformer des prairies en parcs photovoltaïques géants (mais avec des vaches sous les panneaux, bien à l'ombre, bien-être animal oblige) et sacrifier un territoire pour extraire le fameux lithium vont nous sauver, nous redynamiser. Il n'y a pas, il n'y aura jamais de mine propre, malgré tous les labels censés garantir notre sécurité : IRMA, SEVESO...

Dans nos pratiques paysannes quotidiennes, nous avons à cœur de travailler en agriculture biologique (AB), en labels rouges, en Indications Géographiques Protégées (IGP), en conservant des haies, en favorisant la biodiversité. C'est une demande forte de la société. Nous ne pouvons que nous mobiliser pour garantir que les techniques performantes et respectueuses du vivant mises en œuvre par nos adhérent-es ne soient pas complètement vaines face à un projet de mine, qui ne peut être aussi noble par son gigantisme et les process envisagés. Nous ne sommes absolument pas convaincus par les réponses apportées à ce jour par les différents moments de ce débat public : les arguments nous sont présentés de façon très technocratique, par des diaporamas sur écran, mais aucun engagement, aucune garantie ne sont vraiment apportés. Quels seront les impacts réels de la mine, avec trois sites potentiellement classables en sites SEVESO ?

À Echassières :

- l'eau pompée dans la Sioule : au détriment de qui ? Pendant la période sèche qui dure de juin à novembre ces dernières années, où prendrait-on l'eau ?
- l'eau rejetée avec quels produits toxiques ?
- pour les déchets stockés : la « poudre de granit » contiendra-t-elle des éléments chimiques capables de polluer les sols, les nappes phréatiques ? Jusqu'où iront ces éléments emportés par le vent ou l'eau de pluie ? Le sable du Sahara arrive bien jusqu'ici !
- le minage, le concassage de la roche ne vont-ils pas générer des fissures qui feront descendre l'eau plus profondément asséchant ainsi la surface ? Ou bien au contraire faire remonter des éléments polluants ?
- le ré-enfouissement du granit broyé dans la mine de kaolin, mélangé à du béton, est une artificialisation du sous-sol. Une usine de béton est nécessaire, donc des camions. Est-ce que tout le process sera étanche à l'air et à l'eau pour éviter toute contamination des environs ? Qui colmatera et avec quoi si on s'aperçoit qu'il y a des fuites dans 20 ans, dans 40 ans ?
- les réactifs utilisés sont-ils nocifs pour les humains, l'environnement ? Quels sont-ils et dans quelles quantités ? Comment sont-ils acheminés, stockés, retraités ?
- les habitants autour : quelles conditions de vie ? l'air, l'eau, le bruit, les vibrations...

À Saint-Bonnet-de-Rochefort :

- prélever 15 ha de terres de Limagne, c'est accentuer l'artificialisation des sols
- mêmes questions qu'à Echassières sur le bruit, la pollution, l'air

- quels impacts sur la renommée de la commune basée sur le parc Naturopôle Nutrition Santé qui accueille nombre d'entreprises liées à la santé et l'environnement
- la ligne SNCF entre Saint-Bonnet et Montluçon : est-elle suffisamment solide pour faire passer de tels poids de marchandises ? Les ouvrages d'art sont nombreux et âgés. Un déraillement d'un train de 300 mètres de long aurait de graves conséquences, même en pleine campagne. On annonce déjà une réduction de la vitesse autorisée, ce qui allongera les temps de parcours pour les voyageurs et notamment pour les trajets pendulaires

À Montluçon :

- l'utilisation de l'eau de la station d'épuration est une bonne chose. Est-ce que ce sera suffisant ? Le Cher est toujours en situation critique. Certains ont même parlé de relancer le projet de barrage de Chambonchard, « vieux serpent de mer » définitivement enterré et heureusement.
- les déchets auront quelle destination ? Comment seront-ils acheminés ? Dans quelles conditions de sécurité ?
- quels sont les réactifs utilisés ? Dans quelles quantités ? Comment sont-ils acheminés, stockés, retraités, évacués ?
- quels sont les risques d'accident, d'incendie ?

Que ce soit le bassin versant du Cher ou celui de la Sioule, les deux sont déficitaires en pluviométrie : l'eau est un réel enjeu chaque année et le projet d'Imérys ajoute un besoin non essentiel qui menace davantage la ressource en eau déjà fragilisée. Pour la Confédération paysanne, les usages de l'eau doivent être rappelés et préservés dans leur ordre de nécessité : d'abord les fonctions biologiques des milieux, puis l'alimentation en eau potable, les besoins agricoles, ensuite la production hydroélectrique, les besoins industriels et enfin les activités de loisirs. Pour terminer, nous sommes perplexes sur l'impact économique dans le département. Certes des emplois vont être créés mais combien seront réellement basés ici ? Là encore, on nous présente sur grand écran des prospectives basées sur l'interprétation algorithmique de données statistiques, rien de bien concret ni d'engageant. Quant aux retombées fiscales, elles semblent également très réduites en comparaison avec les investissements publics que suppose l'ouverture de ce type d'installations. En matière d'attractivité, tout un travail est mené par le département, les collectivités locales, les propriétaires de gîtes, de châteaux, les producteurs fermiers qui font de la vente directe pour attirer une clientèle et de nouveaux habitants à la recherche d'une nature préservée et d'un bocage vivant, avec beaucoup de biodiversité.

Quand on regarde les documents touristiques édités par le Conseil Départemental, beaucoup de pictogrammes se retrouvent sur le secteur d'Echassières : gorges de la Sioule, accrobranche, vélo, randonnées, campings. Les communes d'Échassières, Bellenaves, Ébreuil et Saint-Bonnet-de-Rochefort sont labellisées « station verte », est-ce compatible avec la plus grande mine d'Europe ? Tous ces efforts pour faire connaître l'Allier, le Bourbonnais. Il en a fallu des années pour faire comprendre que le paysage lié à son agriculture était un trésor. Maintenant, quand on dit qu'on habite l'Allier, la réponse de l'interlocuteur est « oui, là où il y a une mine de lithium »...

500 ou 1000 emplois, on pourrait les envisager dans un autre modèle agricole, avec des services (écoles, hôpitaux...), en réglant la question des mobilités différemment. Rien qu'en agriculture, la moitié des exploitants agricoles devraient partir en retraite ou cesser leur activité d'ici 10 ans, soit 3000 paysan·ne·s dans l'Allier.

L'agriculture paysanne, c'est le maintien et le redéploiement d'un élevage qui entretient les territoires, produit moins mais mieux, en adéquation avec les besoins alimentaires. Il s'agit de préserver les espaces naturels de stockage de l'eau (sols, cours d'eau, nappes) et ainsi la ressource en eau, indispensable à la vie sur terre. Toutes ces pratiques permettent de limiter voire supprimer l'utilisation d'intrants de synthèse et de réduire l'utilisation d'énergie fossile. Nous avons collectivement une multitude de savoirs et savoir-faire qui peuvent permettre d'inverser la tendance et de s'adapter.

Ce débat public ne nous apparaît pas posé avec sincérité : là où on nous propose de débattre de l'ampleur, des risques, des conditions d'exploitation d'une mine de lithium, nous attendons plutôt un débat sur les besoins essentiels de la population et sur la mise en commun des solutions déjà existantes pour affronter de dérèglement climatique annoncé.

CONCLUSION

Sous couvert de transition énergétique, l'État délègue la société Imérys pour exploiter le lithium du sous-sol bourbonnais. À l'heure où les engagements internationaux de réduction des GES imposent d'arrêter toute prospection de matière fossile, où les scientifiques alertent sur le dépassement des frontières physiques de la planète, le projet EMILI semble pensé par des esprits bloqués dans un temps dont les process ont mené à la situation actuelle et à l'emballlement climatique. La Confédération paysanne se positionne contre ce projet hors d'âge et demande un débat sur les besoins essentiels des habitants du Bourbonnais, et au-delà, pour faire face courageusement au défi des prochaines décennies : les territoires se doivent d'être résilients et de défendre leur souveraineté à choisir les meilleures orientations pour l'avenir des jeunes générations et des suivantes. Nous avons les connaissances, les savoir-faire, l'imagination pour créer des alternatives. Nous appelons à une vraie transition, au moyen de solutions basées sur le vivant, dans le respect et la reconquête des ressources en eau, en biodiversité : installons des paysan·ne·s nombreux pour répondre aux besoins essentiels.

